

Image not found or type unknown



Comment denoncer un mariage blanc

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 16:15**

Bonjour,
je suis temoin d'un mariage blanc. La femme est etrangere, le mari francais, il sont maries depuis 2 ans mais ne vivent plus ensemble depuis plus d'un an. Comment denoncer ca?

Par **mimi493**, le **22/12/2010 à 17:00**

Le fait que des époux ne vivent plus ensemble n'est pas constitutif en soi d'un mariage blanc, ce n'est même pas constitutif en soi d'une rupture de communauté de vie

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 17:06**

ha bon, il faut quoi alors comme preuves?

Par **mimi493**, le **22/12/2010 à 17:21**

Les preuves qu'ils se sont mariés uniquement pour les papiers.

Quant à la dénonciation ... joyeux noel et voyez sur www.corbeaux.nostalgiques.de.vichy.com

Par **Justemoui75**, le **22/12/2010** à **17:30**

N'importe quoi! Occupez vous de votre vie au lieu de mettre votre nez dans des affaires qui ne vous regarde pas!! Les personnes sont elles au caurant de vos intentions? Vous etes a ce point haineux pour agir de la sorte?

Par **lucslatre**, le **22/12/2010** à **17:30**

oui je sais pas pourquoi en france on bloque sur la denonciation... vichy j'etais pas ne. bravo pour l'image internationale de mauviettes et "surender monkey".

je ne sais pas si ils se sont maries pour les papiers...je ne sui spas dans leur tete. Mais maintenant le mari est manipule par sa femme qui vit avec un autre homme sans que lui meme le sache. Il attend son retour depuis 1 an... elle attend son titre de sejour de 10ans

Par **lucslatre**, le **22/12/2010** à **17:36**

a justemoui, je m'occupe justement de ma vie en m'occupant de autres. non? je ne vois pas ma vie de maniere egoiste ou individualiste. il n'y a aucune haine. je suis temoin de cette histoire chantage qui risque de tres mal se finir. peut etre pas mais par principe je ne peux rester muet. petit francais va

Par **mimi493**, le **22/12/2010** à **18:34**

[citation]Il attend son retour depuis 1 an[/citation]
Ce n'est donc pas un mariage blanc.

Par **lucslatre**, le **22/12/2010** à **18:42**

ha parcequ'il y a une vrai definition pou r mariage blanc, gris, etc... je croyais que c'etait juste un terme journalistique ou politique...

bon c'est un mariage ou l'un a ete trompe, perdu 4ans de sa vie, il a achete une maison, deprime et ne voit pas qu'il se fait manipule. De plus il risque de devenir violent envers sa femme.

Je pensais qu'ils devaient vivre ensemble. Mais apparemment il n'y a jamais eu d'enquete. Il l'a pourtant battue plusieurs fois lorsqu'il a lu ses textos.

Etant un temoin proche de toute cette histoire je suis etonne que tout le monde laisse faire. Il faudrait arreter tout ca. D'ou ma "denonciation". Mais comment faire?

Par **Marion2**, le **22/12/2010 à 19:13**

[citation]*Il l'a pourtant battue plusieurs fois lorsqu'il a lu ses textos.*
[/citation]

Non seulement il se permet de lire ses textos, mais en plus il l'a battue !!!

Je comprends pourquoi elle l'a quitté

Par **corima**, le **22/12/2010 à 19:47**

[citation]petit francais va [/citation]

Ca veut dire quoi ça ?

Et puis, si cet homme la bat, il attend qu'elle revienne pour l'achever, c'est ça. C'est plutôt lui que vous devriez dénoncer, puisque vous avez peur pour elle. Vous avez un drôle de raisonnement.

Elle ne s'est peut être pas mariée avec lui pour les papiers, par contre, on dirait que lui a l'impression de s'être acheté une femme et qu'il a droit de vie ou de mort sous prétexte qu'elle est étrangère.

Par **corima**, le **22/12/2010 à 19:48**

[citation]Quant à la dénonciation ... joyeux noël et voyez sur www.corbeaux.nostalgiques.de.vichy.com [/citation]

Trop fort ! MDR !!!

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 20:04**

je ne prends la parti d'aucun, je veux juste faire ce qu'il me semble juste. Il me semble que la justice se doit d'intervenir pour arrêter ça.

elle ne portera pas plainte d'elle même, elle attendra ses papiers
lui ne veut pas admettre qu'il s'est fait avoir

ben oui petits français, lisez vous

Par **corima**, le **22/12/2010 à 20:06**

[citation]ben oui petits francais, lisez vous [/citation]

Vous pouvez vous expliquer, parce que je ne comprends pas ? Ici, en France, votre phrase peut etre assimilé à du racisme, et j'aime pas trop.

Par **Marion2**, le **22/12/2010 à 20:13**

[citation]***ben oui petits francais, lisez vous***

[/citation]

Entièrement d'accord avec corima...

Par **corima**, le **22/12/2010 à 20:21**

[citation]je ne prends la parti d'aucun, je veux juste faire ce qu'il me semble juste[/citation]

Un conseil, occupez vous de vos fesses, vous savez comment les petits français appellent les gens comme vous ? Des fouilles merde !

Vous semblez avoir un sens de la justesse un peu juste, justement...

Par **lucslatre**, le **22/12/2010 à 21:00**

a corima, vous avez un exemple frappant ici dans cette discussion de ce qu'est un petit francais. On n'agit pas , on laisse faire et on donne des lecons aux autres. Mais il y en encore bien d'autres petitesesses. Sortez de votre petite vie, voyagez..ailleurs qu'au club med .si vous en etes capable. Relisez votre dernier message...pitoyable!

je ne fouille dans la merde de personne, je suis temoin d'un drame et j'essaie d'agir du mieux que je peux.

fraternite? jamais vu un peuple aussi individualiste

je m'arrte la car c'etait pas mon but et vu l'agressivite (bien petit france justement) c'est pas la peine de discuter.

alle cocorico

Par **corima**, le **22/12/2010 à 23:49**

[citation]il y a un mot de trop dans l'expression. [/citation]

LOL !!!

Par **corima**, le **23/12/2010** à **00:07**

[citation]Je ne fouille dans la merde de personne, je suis temoin d'un drame et j'essaie d'agir du mieux que je peux[/citation]

Ce n'est pas vrai, vous ne voulez aider personne, sinon vous vous seriez porté temoin pour cette femme battue qui a été obligée de quitter le domicile conjugal.

Ce que vous voulez, c'est les BALANCER, et les balances, nous petits français, on les aime pas

En plus, si on ne vous convient pas, la France est cernée de frontières qui vous tendent les bras. Pourquoi rester sur un sol dont les habitants vous degoutent. Je ne saurai pas faire, moi

[citation]Mais maintenant le mari est manipule par sa femme qui vit avec un autre homme sans que lui meme le sache. Il attend son retour depuis 1 an... elle attend son titre de sejour de 10ans

c'est un mariage ou l'un a été trompé, perdu 4ans de sa vie, il a acheté une maison, deprime et ne voit pas qu'il se fait manipulé. De plus il risque de devenir violent envers sa femme.

[b]je ne prends la parti d'aucun, je veux juste faire ce qu'il me semble juste[/b][/i][citation]

Faites pas semblant de vouloir éviter un drame en les balançant, tout dans vos écrits témoignent de votre évidente envie de défendre l'indéfendable, c'est à dire cet homme qui bat sa femme au point qu'elle se sauve du domicile conjugal. Parce que vous souhaitez que cette femme n'ait pas le renouvellement de sa carte de sejour. Alors que ce monsieur divorce.

Par contre, j'ai une mauvaise nouvelle pour vous :

[citation]**Loi du 9 juillet 2010 sur les violences faites aux femmes et les violences au sein des couples - 15.07.2010**

La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes et aux violences au sein des couples améliore la protection des étrangers, victimes de violences conjugales. Cette protection concerne notamment le séjour des conjoints de Français et des conjoints entrés en France au titre du regroupement familial, ainsi que le retour en France des personnes françaises ou qui résident régulièrement en France, victimes d'un mariage forcé à l'étranger. [/citation]

Par **melis1**, le **11/05/2012** à **16:06**

Bonjour,

Mon cousin s'est marié civilement avec une algérienne l'année dernière en Algérie. Quelques mois plus tard, ils se sont remariés en France (ce qui est interdit)

Il est marié divorcé et s'est remarié avec une algérienne qui veut rester en France. Elle fait des allers retours tous les 3 mois en France avec un visa professionnel. Elle a pu obtenir ce visa avec de faux certificats de travail.

Aujourd'hui, elle attend son regroupement familial afin de venir s'installer en France. Mon cousin est aveuglé par l'amour !! Elle n'est pas de bonne foi et cherche à tomber enceinte le plus rapidement possible afin d'obtenir sa régularisation.
Je souhaiterais dénoncer ce mariage mais je ne sais pas quelle est la procédure à suivre?
Pouvez vous m'aiguiller?
Merci

Par **mimi1982**, le **21/06/2012** à **21:43**

non ce pas mechant de denoncer les mariage blanc je ete aussi sans papiers mais je euw 2 enfants e je vecu 3 ans avec mon mari avant de me marie par amour

Par **jhgjh** , le **18/10/2012** à **14:08**

Bonjour,
je suis temoin d'un mariage blanc. La femme est française, le mari tunisienne, il sont maries depuis 4 moi avec un somme de 13.500 Comment denoncer ca?

Par **amajuris**, le **18/10/2012** à **17:31**

bjr,
vous pouvez informer la préfecture.
cdt

Par **Layna**, le **20/01/2014** à **15:00**

Bjr. Moi j'ai un gros pl ! On m'a présente un homme ki est de la famille de ma cousine !! Il avait été expulsé de la belgique il a réussi à revenir en France sans visa ! Donc on me la présente il m'ont presser à me marier avec lui au vou de 3 mois on était déjà marier ! Il est venu s'installer avec moi chez moi sans un sous ! Ses moi ki faisait tout je lui donnait même de l'argent ! On ne sait pas entendu s'était des cri tout les jours devant mon fils s'était horrible ! Il minsultait il me reprochait de ne pas faire des courses etc etc !! Donc je lui est dit de partir de chez moi il ne voulait pas il restait chez moi par force ! Il me menaçait ke si je lui faisait pas les papier ke mon fils allait rester orphelin ! Enfin bref plein de menace ! Mon fils de 4 ans le pauvre à été tromatise ! S'était un cauchemar horrible !! Il est parti mais il fallait ke je lui continue les papier par force !!! 5 ans de calvaire gratui !! Aider moi je sai pas koi faire !! Pour ne pas lui faire les papier !!

Par **sheryne77**, le **27/01/2014** à **22:20**

bonsoir layna
tout d'abord bon courage et sachez plus vous le laisser faire et plus il prendra le dessus
il ne faut pas montrer votre peur qui est normale dans un tel contexte
sachez que vous vivez en France un pays de lois et de droit. le ministère des droits des femmes n'a pas cessé toute cette année de promulguer des lois pour la protection des femmes des conjoints violents
il faut écrire au préfet en expliquant votre cas
il faut absolument vous renseigner auprès de votre mairie afin d'avoir les coordonnées de la maison du droit et de la justice il existe des permanences d'avocat qui aide gratuitement aussi l'association d'aide aux victimes
aussi la permanence des droits des femmes ou centre d'orientation et de documentation des droits des femmes
je vous conseille d'aller dans un centre médico-psychologique et demander un rdv avec un psy vous vous sentirez mieux moralement
avant tout allez au commissariat porter plainte insister si vous avez peur demandez une mesure de protection d'urgence auprès du jaf
si vous avez besoin je me tiens à votre entière disposition pour partager avec vous toute mon expérience personnelle j'ai vécu la même histoire que vous et la justice et le préfet ont entendu ma souffrance et il a été condamné
du courage car il ne s'arrêtera pas là et après c'est trop tard
dites vous que c'est lui le fautif car on se marie par amour et non pour les papiers cela s'appelle un mariage gris et c'est illégal
bon courage

Par **Tien**, le **04/07/2014** à **04:48**

Je voudrai denoncer un faux mariage, aupres qui je peux? Et quels sont les pieces à fournir?
Merci à votre réponse!

Par **aguesseau**, le **04/07/2014** à **09:57**

bjr,
qu'appellez vous un faux mariage ?
est-ce un vrai mariage dont le but est de permettre à un des époux d'obtenir par exemple un titre de séjour ?
si vous avez des arguments, vous pouvez toujours écrire à la préfecture.
cdt

Par **Tien**, le **04/07/2014** à **10:11**

Merci Aguesseau,
Oui, c'est un mariage dont le but permette d'obtenir le titre de séjour. Ils n'ont pas encore divorcé mais son épouse a fait un autre mariage à une autre personne. J'ai toutes les photos de son deuxième mariage, mais est-ce que ces arguments sont assez pour la préfecture ne fournit

pas son titre de sejour?

Par **ElianeTarn**, le **09/07/2014 à 18:09**

bonsoir, Cela peut les freiner c'est sûr.....

Par **DauphineAngevine**, le **29/12/2015 à 21:13**

Bonsoir,

Je n'arrive pas à faire comprendre à un ami qu'il risque gros en ce mariant avec une Camerounaise qu'il ne connait que depuis 1 mois. Elle lui téléphone tous les jours lui passe même son frère sa fille et sa mère. Elle lui demande de l'argent pour avoir un visa en France et se marier.

Que dois-je faire ? Merci taire où le dénoncer aux gendarmes où il vit ?